



Légende PLU :

- Limite de zone
- Zone U... : zone Urbaine (UAa, UA, UBa, UBb, UC, UE, UX)
- Zone AU... : zone A Urbaniser (1AU, 2AU, 2AUhq)
- Zone A... : zone Agricole
- Zone N... : zone Naturelle (N, Np, Nt)

- Emplacement Réserve (art. L. 123-1.8° du Code de l'urbanisme)
 - Espace Boisé Classé (art. L. 123-10 du Code de l'urbanisme)
 - Inventaire patrimonial recensé au titre de la "Loi Paysages" (art. L. 123-1.7° du Code de l'urbanisme)
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination en zone agricole (art. L. 123-3.1 du Code de l'urbanisme)
 - Terrains cultivés à protéger en zone U (art. L. 123-1.9° du Code de l'urbanisme)
- A titre indicatif :
- Limite de la zone inondable (source : Carte des Aléas)

Tableau des Emplacements Réservés (art. L. 123-1.9° du Code de l'Urbanisme)			
Número	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Citation d'une aire de stationnement	Commune	264
2	Citation d'une aire de stationnement	Commune	526
3	Citation d'une aire de stationnement	Commune	2 674
4	Citation d'une aire de stationnement	Commune	940
5	Citation d'un accès au château d'eau	Commune	632
6	Accès	Commune	888

Inventaire loi Paysage (art. L. 123-1.7° du Code de l'Urbanisme)			
Número	Désignation	Parcelles	Surface (m²)
1	Terrains ouverts mettant en scène l'entrée du hameau	AE641 en partie AE642	1 831

Terrains cultivés à protéger (art. L. 123-1.9° du Code de l'Urbanisme)			
Número	Désignation	Parcelles	Surface (m²)
1	Noyerie mettant en scène l'entrée du hameau du Battut	154	4 623

Département de la Corèze

Commune de BEAULIEU

Plan Local d'Urbanisme

Echelle : 1 / 2500

PLU arrêté en Conseil Municipal du 22/06/2010
PLU approuvé en Conseil Municipal du 31/05/2011